



COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Compte-rendu de la réunion de gouvernement du 5 août 2004

Le gouvernement réuni ce matin a adopté notamment le projet de délibération du congrès relatif au budget supplémentaire de la Nouvelle-Calédonie pour l'année 2004.

Les ressources disponibles pour ce budget supplémentaire s'élèvent à environ 4 milliards de FCFP.

Le gouvernement a également manifesté sa préoccupation liée à la situation financière de la Nouvelle-Calédonie. La défiscalisation locale est un outil de développement du pays. Mais au bout de deux ans, près de huit milliards ont été agréés, représentant près d'une année des recettes attendues au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), pour près de quinze milliards de francs CFP d'investissement.

Il s'agit d'une privation importante de recettes sur les exercices à venir. Par ailleurs, l'absence de réelle maîtrise des comptes sociaux pèse également sur ce budget et ceux à venir. Pour ne reprendre que la CAFAT, le rapport le plus récent laisse entrevoir un déficit structurel d'au moins deux milliards de francs CFP.

Parmi les actions nouvelles proposées au congrès, on peut noter :

- La sécurité routière et la lutte contre les accidents de la route (560 millions)
- Le soutien aux filières agricoles (335 millions)
- La formation professionnelle (280 millions)
- L'action sanitaire et sociale (206 millions)
- La modernisation de l'administration avec les moyens humains nécessaires à la direction de la culture, à la coopération régionale, à la gestion de la continuité territoriale, ainsi qu'à la mise en place de légicalédonie -site juridique en ligne- (728 millions)

Le gouvernement a inscrit les premiers crédits nécessaires à la préparation de réformes urgentes qui seront prochainement proposées au congrès : la généralisation des allocations familiales et la continuité territoriales entre les îles loyauté et la grande terre.